

## Arrêté ministériel portant désignation des membres de la section thématique du conseil communautaire de l'aide à la jeunesse relative à l'accueil familial

A.M. 17-06-2014

M.B. 06-10-2014

La Ministre de la jeunesse,

Vu le décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse, l'article 29bis inséré par le Décret du 29 novembre 2012;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 novembre 2013 relatif aux missions, à la composition, au fonctionnement et aux indemnités allouées aux membres de la section thématique du Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse relative à l'accueil familial, les articles 5 et 6;

Considérant qu'il convient de désigner les membres de la section thématique du conseil communautaire de l'aide à la jeunesse relative à l'accueil familial pour un terme de six ans;

Considérant les candidatures reçues,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres effectifs et suppléants de la section thématique du conseil communautaire de l'aide à la jeunesse relative à l'accueil familial pour un terme de six ans :

Articles	Représentants	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 5, § 1 <sup>er</sup> , 1 <sup>o</sup>	Service agréé de type « Accueil d'urgence »	Sabine BLONDEAU	Christian PRINGELS
	Service agréé de type Accueil court terme	Véronique DEMANET	Françoise DUPUIS
	Service agréé de type Accueil « dit de moyen ou long terme »	Michael ROSSI	Marie-Dominique BUCHET
Article 5, § 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>o</sup>	Magistrat de la jeunesse	Pierre-André HALLET	
Article 5, § 1 <sup>er</sup> , 3 <sup>o</sup>	Conseiller de l'aide à la jeunesse	Julien BOLLAND	
Article 5, § 1 <sup>er</sup> , 4 <sup>o</sup>	Directeur de l'aide à la jeunesse	Isabelle WALHAIN	
Article 5, § 1 <sup>er</sup> , 5 <sup>o</sup>	Délégués des services de l'aide à la jeunesse		
Article 5, § 1 <sup>er</sup> , 6 <sup>o</sup>	Délégués des services de protection judiciaire	Anne DUWEZ	Angélique SEMAIL
Article 5, § 1 <sup>er</sup> , 7 <sup>o</sup>	Avocat spécialisé en droit de la jeunesse	Amaury DE TERWANGNE	Françoise BRIX
Article 5, § 1 <sup>er</sup> , 8 <sup>o</sup>	services agréés d'accueil et d'aide éducative	Roger DENIS	Thierry VAN DE GHINSTE



Articles	Représentants	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 5, § 1 <sup>er</sup> , 9 <sup>o</sup>	services d'accueil spécialisé de la petite enfance.	Claire MEYER	Alberto MULAS

**Article 2.** - Sont nommés membres consultatifs de la section thématique du conseil communautaire de l'aide à la jeunesse relative à l'accueil familial pour un terme de six ans :

Article 5, § 2, 1 <sup>o</sup>	Ministre	
Article 5, § 2, 2 <sup>o</sup>	Administration compétente	Véronique TAHIR Claude VANWESEMAEL
Article 5, § 2, 3 <sup>o</sup>	Délégué général aux droits de l'enfant	Serge LEONARD
Article 5, § 2, 4 <sup>o</sup>	Autorité centrale communautaire en matière d'adoption	Cathy VERMEERSCH
Article 5, § 2, 5 <sup>o</sup>	Licencié ou un titulaire d'un master en psychologie clinique ou un docteur en médecine ou en médecine spécialisé en psychiatrie	Marie CARLENS

**Article 3.** - Mme Isabelle WALHAIN est nommée présidente de la section.

Bruxelles, le 17 juin 2014.

Mme E. HUYTEBROECK